

Cote du document: EB 2015/114/R.9
Point de l'ordre du jour: 6 b)
Date: 25 mars 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République du Kenya et proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nadine Gbossa
Directrice dans le pays
téléphone: +254 20 762 10 28
courriel: n.gbossa@ifad.org

Peter Situ
Chargé de programme régional
téléphone: +254 20 762 10 19
courriel: p.situ@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatorzième session
Rome, 22-23 avril 2015

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du programme	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	4
III. Exécution du programme	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du programme	7
A. Coût du programme	7
B. Financement du programme	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	10
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	13
VI. Recommandation	14
Annexe	
Accord de financement négocié	15
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CRAL	Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
KCEP	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya
KCEP-CRAL	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique
PAM	Programme alimentaire mondial
UCP	Unité de coordination du programme

République du Kenya

Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République du Kenya
Bénéficiaire:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisme d'exécution:	Département d'État du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
Coût total du KCEP-CRAL:	118,0 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	43,85 millions de DTS (équivalent approximativement à 61,8 millions d'USD)
Montant du don du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP):	7,10 millions de DTS (équivalent approximativement à 10 millions d'USD)
Montant du don du FIDA à la FAO:	2,0 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables
Cofinancier:	Union européenne
Montant du cofinancement:	Union européenne: 9,5 millions d'EUR (équivalent à 11,7 millions d'USD)
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	1,5 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	Bénéficiaires: 29,1 millions d'USD Institutions financières: 1,9 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Kenya et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL), telle qu'elle figure au paragraphe 51.

Proposition de prêt et don à la République du Kenya et proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Contexte socioéconomique. Le Kenya couvre une superficie totale de 582 646 km² et sa population est estimée à 43 millions de personnes. Sous l'effet d'une fécondité élevée et d'une baisse de la mortalité, le taux de croissance démographique a atteint un niveau estimé à 2,6%. Les terres arides et semi-arides du Kenya représentent plus de 80% du territoire du pays et abritent environ 36% de sa population. Les 64% restants vivent dans des régions à potentiel moyen à élevé, dans le centre et l'ouest du pays, où la densité de population est jusqu'à dix fois supérieure à la moyenne nationale, qui est de 69 habitants au km². Depuis octobre 2014, le Kenya appartient à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Malgré les incertitudes liées à la période précédant les élections, à l'augmentation de l'insécurité et aux aléas climatiques, la croissance devrait se poursuivre au cours des cinq prochaines années, à un rythme moyen de 5,9% par an, soutenue notamment par le développement en cours des infrastructures. Néanmoins, la lutte contre la pauvreté et les inégalités de revenus reste un défi d'actualité.
2. Production agricole et agriculture paysanne. Le secteur agricole, qui emploie 70% de la population rurale et contribue à hauteur de 65% aux recettes d'exportation, est le principal pilier de l'économie kényane. Toutefois, sa part dans le PIB national a diminué ces 40 dernières années, passant de près de 40% dans les années 1970 à 25,3% en 2013. Les cultures industrielles, vivrières et l'horticulture représentent 82% du PIB agricole et 94% des recettes d'exportation du secteur agricole. Les trois autres sous-secteurs de l'agriculture – élevage, pêche et foresterie – contribuent à hauteur de 18% au PIB agricole et représentent 8% des recettes d'exportation de l'agriculture, mais ils recèlent un potentiel de croissance considérable.
3. Pauvreté rurale. Le taux de pauvreté au Kenya a chuté de 52,2% en 1997 à 45,2% en 2009¹, et le pays occupe désormais la 145^e place sur 186 du classement

¹ Enquête intégrée sur le budget des ménages au Kenya (KIHBS), 2005-2006; Analyse des égalités au Kenya (Bureau national de statistiques du Kenya et Société internationale pour le développement, 2013).

des pays selon le Rapport sur le développement humain 2013², avec un indice de développement humain de 0,519. Plus de 75% de la population kényane vit dans des zones rurales, où, selon les estimations, en 2009, 50% de la population était en situation de pauvreté. C'est dans les terres arides et semi-arides que les indicateurs de développement sont les plus faibles et que les taux de pauvreté sont les plus élevés.

4. Sécurité alimentaire et nutrition. La sécurité alimentaire reste un défi majeur pour le Gouvernement kényan. Selon l'indice de la faim dans le monde³, le Kenya reste un pays en situation d'insécurité alimentaire, malgré un léger recul de la faim. Environ 10 millions de Kényans souffrent d'insécurité alimentaire chronique et de problèmes nutritionnels.
5. Vulnérabilité au changement climatique. Selon l'Institut de Stockholm pour l'environnement⁴, si rien n'est fait pour lutter contre le changement climatique au Kenya, le coût de ses répercussions sur l'économie pourrait représenter 3% du PIB par an en 2030, voire 5% en 2050. Le secteur agricole, qui contribue à hauteur de plus de 25% au PIB annuel, est particulièrement touché par l'évolution des conditions climatiques. Environ 98% de la production agricole est pluviale⁵, et près de 50% de la production animale a lieu dans des zones arides et semi-arides. L'incidence accrue des sécheresses et l'irrégularité des précipitations pourraient ainsi avoir une incidence considérable sur le secteur.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. Justification du programme. Le Kenya est un pays à déficit vivrier qui importe jusqu'à 20% de ses besoins annuels en céréales. L'amélioration de la production de céréales, y compris de maïs, de sorgho et de millet, ainsi que de légumineuses est freinée par l'adoption limitée de technologies et de pratiques culturales améliorées. Les terres arides et semi-arides constituent une importante zone de production: elles représentent 30% de la production céréalière et 54% des légumineuses produites dans le pays. Les zones semi-arides ont un avantage comparatif pour la production de légumineuses, avec 99% de la production de pois d'Angole, 95% de celle de haricots velus, 93% de celle de niébé, et 60% de la production de millet. Les zones semi-arides sont également essentielles pour la production de sorgho, elles contribuent à hauteur de 48% à la production totale. Par ailleurs, 37% des haricots et 26% du maïs sont produits en zones semi-arides.
7. Alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats du FIDA. Le KCEP-CRAL est cohérent avec la stratégie nationale de développement du secteur agricole 2010-2020. Les principaux objectifs de cette stratégie sont d'atteindre un taux de croissance agricole de 7% par an et de réduire l'insécurité alimentaire de 30% en favorisant le développement d'une agriculture moderne et novatrice, à vocation commerciale et intelligente face au climat. Le programme s'inscrit également dans la droite ligne du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2013-2018 axé sur les résultats du FIDA, qui reconnaît que pour satisfaire les besoins alimentaires du Kenya, une simple augmentation de la production alimentaire dans les zones à potentiel moyen à élevé ne suffit pas, et qu'il est nécessaire d'accroître la production sur les terres arides et semi-arides. Enfin, l'appui du FIDA dans les terres arides et semi-arides est guidé par sa stratégie relative au changement climatique et sa politique concernant la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Le FIDA mobilisera des ressources de son Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) en vue d'aider les petits exploitants à améliorer leurs moyens de subsistance et à renforcer

² *Rapport sur le développement humain 2013* (New York: Programme des Nations Unies pour le développement, 2013), p.162.

³ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2014.

⁴ Institut de Stockholm pour l'environnement, 2009.

⁵ World Resources Institute et al., 2007.

leur résilience face au changement climatique dans les écosystèmes arides et semi-arides fragiles.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

8. Zone d'intervention. La zone d'intervention couvre huit comtés semi-arides dans les régions orientales et côtières du Kenya – Embu, Tharaka Nithi, Kitui, Machakos, Makueni, Taita Taveta, Kwale et Kilifi –, qui totalisent une population de plus de 5 millions de personnes. Ces comtés ont été inclus sur la base de: i) la pertinence agroécologique et le potentiel de production de maïs, de sorgho, de millet et de légumineuses, des cultures importantes pour la sécurité alimentaire du Kenya; ii) l'incidence de la pauvreté; iii) la vulnérabilité au changement climatique; iv) la concentration géographique en vue d'optimiser l'impact; et v) la présence de programmes de développement similaires (afin d'éviter les doubles emplois). Au sein de ces comtés, 25 sous-comtés seront sélectionnés au moment du démarrage, sur la base des mêmes critères.
9. Groupe cible. Le KCEP-CRAL ciblera 100 000 petits agriculteurs qui dépendent de la production de maïs, de sorgho, de millet et de légumineuses pour leur subsistance, y compris:
 - i) 60 000 petits exploitants agricoles en situation d'insécurité alimentaire, qui bénéficieront d'un soutien en vue de s'affranchir d'une situation persistante d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité au changement climatique pour atteindre la sécurité alimentaire et se convertir à une agriculture commerciale axée sur le marché; et
 - ii) 40 000 petits agriculteurs de subsistance, qui recevront un appui pour se convertir à une agriculture à vocation commerciale.
10. Le programme vise à affranchir durablement de la pauvreté 80 000 de ces 100 000 petits agriculteurs (80% des agriculteurs ciblés). Le programme accordera une attention particulière aux ménages dirigés par une femme et aux jeunes, compte tenu des contraintes auxquelles ils sont confrontés pour accéder aux services et aux intrants agricoles. Le programme renforcera également les moyens d'action des gouvernements des comtés et des communautés, afin de les aider à gérer leurs ressources naturelles de façon plus durable et consensuelle, et de renforcer leur résilience au changement climatique par le biais d'investissements communautaires. Le groupe cible secondaire sera constitué par des acteurs des filières agricoles – notamment des agrocommerçants, des prestataires privés de services de vulgarisation, des acheteurs, des transformateurs et des agriculteurs chefs de file qui fournissent des services de soutien aux petits exploitants – qui faciliteront l'accès des petits exploitants aux services agricoles améliorés.

B. Objectif de développement du programme

11. L'objectif de développement général du KCEP-CRAL est de réduire la pauvreté en milieu rural et l'insécurité alimentaire des petits exploitants dans les terres arides et semi-arides du Kenya, en développant leur potentiel économique tout en améliorant leur capacité à gérer les ressources naturelles et en renforçant leur résilience au changement climatique dans un écosystème de plus en plus fragile. Cet objectif sera poursuivi: i) en facilitant l'évolution des petits exploitants agricoles vers une production à vocation commerciale et des pratiques agricoles résilientes au changement climatique, grâce à des améliorations de la productivité, des pratiques de gestion post-production et une meilleure intégration aux marchés dans les filières ciblées; et ii) en renforçant les moyens d'action des gouvernements des comtés et des communautés, en vue de gérer de manière durable et consensuelle leurs ressources naturelles et de renforcer leur résilience au changement climatique.

C. Composantes/résultats

12. Composantes du programme. Le KCEP-CRAL s'articule autour de trois composantes techniques, appuyées par la composante sur la gestion du programme:
13. Composante 1. Renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité et la gestion des ressources naturelles en faveur de la résilience au changement climatique. Le programme s'efforcera de renforcer la productivité des agriculteurs en vue de favoriser la commercialisation de leurs produits, à l'aide d'une plateforme de coupons électroniques visant à faciliter leur accès aux technologies et aux intrants agricoles améliorés. Les activités de cette composante aideront les agriculteurs à développer des exploitations agricoles productives et résilientes au changement climatique, adaptées aux terres arides et semi-arides, et à améliorer leur productivité grâce à l'adoption de bonnes pratiques agricoles, telles que l'agriculture de conservation et les pratiques associées de conservation de l'eau. Le programme aidera également les comtés ciblés à planifier des stratégies d'adaptation, à adopter des pratiques durables de gestion des ressources naturelles et à renforcer leur résilience au changement climatique.
14. Composante 2. Gestion post-production et intégration aux marchés. Le programme vise à aider les agriculteurs à tirer profit de leurs gains de productivité en favorisant des pratiques améliorées de gestion et de manutention des céréales au niveau de l'exploitation et en améliorant l'accès aux installations d'entreposage et aux systèmes de réception d'entrepôt. Ces activités devraient améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés et renforcer leur capacité à vendre leurs produits à des prix plus intéressants.
15. Composante 3. Services financiers. Cette composante est conçue pour: améliorer l'accès des agriculteurs aux services financiers, en vue d'accroître leurs rendements et leurs revenus à des fins de réinvestissement dans leurs entreprises agricoles; et renforcer les capacités des acteurs des filières, y compris des jeunes, à assurer de façon rentable la fourniture de services agricoles.

III. Exécution du programme

A. Approche

16. Le KCEP-CRAL vise à étendre aux terres arides et semi-arides le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya (KCEP), lancé en avril 2014 dans le cadre d'un partenariat auquel participent le gouvernement, l'Union européenne et le FIDA. L'approche du programme repose sur un partenariat stratégique étendu entre le gouvernement, l'Union européenne et les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome: le FIDA, la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM). Ce partenariat s'appuie sur les avantages comparatifs de chacun des partenaires afin d'aider les agriculteurs à s'affranchir de l'insécurité alimentaire et à développer une agriculture commerciale.
17. Au sein du partenariat, le PAM fournira un appui aux agriculteurs en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce soutien devrait permettre aux ménages de constituer progressivement un patrimoine productif et d'acquérir des compétences en matière de production agricole et de gestion des risques pour répondre à leurs besoins alimentaires de base. Le FIDA soutiendra les agriculteurs de subsistance, pour les aider à se convertir à une agriculture à vocation commerciale, en s'attaquant aux obstacles qui freinent la production, la gestion post-récolte, la transformation et la commercialisation. Par le biais du Fonds fiduciaire de l'ASAP, le FIDA appuiera également les investissements des agriculteurs en faveur de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la résilience au changement climatique. Tout au long de ce processus, la FAO aidera les groupes d'agriculteurs et les gouvernements des comtés à adopter de bonnes pratiques agricoles, notamment des pratiques d'agriculture de conservation, tandis

que l'Union européenne soutiendra la réalisation des objectifs du programme en fournissant des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre du programme par le FIDA et la FAO.

18. L'approche du programme comprend un partenariat public-privé novateur avec des institutions financières, qui vise à élargir l'accès des agriculteurs aux services financiers à mesure qu'ils passent d'une agriculture subventionnée à une production à vocation commerciale. La gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique sont intégrées dans chaque composante, afin de veiller à ce que les interventions du programme soient durables et améliorent la résilience des petits exploitants ciblés. Enfin, alors que le programme aidera les ménages ciblés à répondre à leurs besoins en céréales et à produire un surplus destiné aux marchés, le PAM favorisera le transfert des bonnes pratiques en matière de nutrition aux ménages dans le cadre de son intervention prolongée de secours et de redressement.

B. Cadre organisationnel

19. Cadre de mise en œuvre. Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sera le principal organisme d'exécution du programme. Il sera chargé de coordonner la mise en œuvre du programme, en collaboration avec l'unité de coordination du programme (UCP) pour les activités financées par le FIDA, et d'assurer la liaison avec les points focaux de la FAO et du PAM pour les activités menées par ces organismes. Un comité de pilotage, présidé par le Secrétaire principal du Département d'État de l'agriculture, sera constitué au niveau national pour assurer la supervision de la mise en œuvre et fournir des orientations stratégiques à cet égard. Pour rendre opérationnel le partenariat entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, un groupe de coordination technique de ces institutions sera constitué, réunissant le coordonnateur de l'UCP et les représentants de la FAO et du PAM. Le groupe sera responsable de la planification, de la budgétisation et de la mobilisation annuelles des contributions des trois institutions au programme et de l'identification des possibilités de collaboration avec d'autres activités financées par des donateurs dans les comtés ciblés.
20. Don à la FAO pour le renforcement des capacités des structures au niveau des comtés. Au niveau local, la mise en œuvre du programme sera conforme au cadre de décentralisation du Kenya, en vertu duquel les comtés seront désignés comme principaux exécutants. Compte tenu des capacités limitées des structures gouvernementales récemment mises en place au niveau des comtés, le FIDA octroiera un don à la FAO en vue de renforcer les capacités des bureaux agricoles des comtés en matière de planification, d'exécution et de contrôle des services agricoles et des investissements mis en œuvre dans le cadre des Plans de développement intégré des comtés:
 - i) dans chaque comté ciblé, une équipe d'appui à la mise en œuvre veillera à la planification, à l'exécution et au contrôle des services agricoles dans le contexte du KCEP-CRAL. Dans chaque comté, les équipes d'appui des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome seront constituées d'un chargé d'appui technique principal et d'un volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national – possédant tous deux des connaissances en matière d'agro-industrie et de gestion de programme. Ces experts collaboreront avec les chargés de programme de la FAO et du PAM, et avec le coordonnateur au niveau du comté de l'Autorité nationale de gestion de la sécheresse.
 - ii) le renforcement des capacités des bureaux agricoles au niveau des comtés visera à accroître le rôle des agents de vulgarisation agricole en matière de prestation de services agricoles aux agriculteurs. Il conviendra pour ce faire de mettre en place des programmes de formation et de prévoir des crédits pour assurer les services agricoles en faveur des agriculteurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

21. Un protocole d'accord sera signé avec le PAM afin de définir les rôles et les responsabilités dans l'exécution du programme. L'accord entre l'Union européenne et le FIDA sera révisé pour tenir compte de la contribution accrue de l'Union européenne en faveur du KCEP pour couvrir le guichet destiné au CRAL. L'Union européenne a également conclu un accord de contribution avec la FAO en vue de diffuser les bonnes pratiques agricoles, y compris l'agriculture de conservation, dans le cadre du programme.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

22. Planification du programme. Au niveau des comtés, la planification du programme suivra une approche ascendante, qui prend en compte les problèmes des femmes et des jeunes. Pendant les sept années que durera la mise en œuvre du programme, l'UCP apportera son soutien aux comtés pour sensibiliser et mobiliser les parties prenantes, et solliciter leur soutien. Les demandes d'appui du programme recevables, émanant des agriculteurs et des comtés, seront incluses dans le plan de travail et budget annuel (PTBA) du KCEP-CRAL, qui sera conforme au cycle de planification du gouvernement. Pour les investissements au niveau de la communauté, des évaluations rurales participatives seront menées pour faciliter la formation des organisations à assise communautaire, qui superviseront la mise en œuvre. Les Plans de développement intégré des comtés tiendront compte de la planification au niveau des comtés.
23. Suivi-évaluation, et gestion des savoirs. Le suivi des objectifs de développement du programme sera assuré par un système solide, qui sera aligné sur le Système national intégré de suivi et évaluation du Kenya et sera conforme au Système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA (SYGRI). Le SYGRI est en mesure d'apprécier les résultats en termes de résilience au changement climatique, de gestion des ressources naturelles et de reclassement des petits exploitants.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

24. Gestion financière. Pour assurer une supervision financière efficace, une équipe chargée des finances du programme sera mise en place auprès de l'agence nationale chef de file. Un comptable sera également nommé pour chacune des trois régions couvertes par le programme. Dans chaque comté, la gestion financière du programme sera confiée à un comptable du Trésor national.
25. Contrôles internes. Pour compléter les mécanismes du gouvernement, les contrôles internes suivants seront institués: i) le directeur administratif/des finances de l'UCP aura accès (sans pouvoir réaliser de transaction) à tous les comptes bancaires du programme au niveau des comtés et des régions; ii) dans chaque comté, le comptable du Trésor national et le Coordonnateur du programme au niveau du comté seront signataires conjoints du compte bancaire du programme; et iii) le contrôle budgétaire sera facilité grâce au logiciel de comptabilité du programme et à l'utilisation de registres d'engagement (parfois appelés livres de vote) au niveau du comté.
26. Systèmes, politiques et procédures de comptabilité. Le programme aura recours à un logiciel de comptabilité disponible sur le marché, permettant de rendre compte des tendances en matière de dépenses par composante, par catégorie et par activité, en dollars des États-Unis, en euros et en shillings kényans. Il incombera à l'équipe chargée des finances de l'UCP d'élaborer le système de codage comptable du programme (plan comptable) en collaboration avec les responsables du suivi-évaluation et les agents techniques.
27. Le suivi et les rapports financiers seront réalisés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public sur la base d'une comptabilité de caisse. En sus des états financiers annuels vérifiés, le FIDA exigera des rapports financiers intermédiaires semestriels.

28. Le don octroyé à la FAO sera décaissé sur la base du PTBA. En outre, la FAO présentera des relevés de dépenses indiquant l'emploi d'au moins 75% de l'avance immédiatement précédente (et de 100% des avances antérieures). La FAO rendra régulièrement compte au FIDA, y compris au moyen de rapports financiers semestriels non vérifiés. Par ailleurs, la FAO présentera au FIDA un exemplaire de ses états financiers vérifiés, couvrant toute partie des fonds provenant du don, dans les six mois suivant leur publication officielle.
29. Passation des marchés. Avec l'adoption de la Loi sur les marchés publics et l'aliénation des biens publics et du Règlement relatif aux marchés publics et à l'aliénation des biens, le Kenya a mis en place un cadre juridique solide pour les marchés publics, établissant des distinctions hiérarchiques claires. Le cadre juridique et réglementaire de la Loi sur les marchés publics et l'aliénation des biens publics sera utilisé pour les passations de marché dans le cadre du programme. Les dispositions du KCEP-CRAL relatives aux marchés s'appuieront sur la Commission ministérielle des appels d'offres du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les éléments communs à plus d'un comté feront l'objet d'une acquisition en gros à l'échelle nationale; la Commission des appels d'offres décidera de l'adjudication des marchés. Pour les activités telles que l'amélioration de certains tronçons du réseau routier et la construction des installations de stockage, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un achat de gros ni être acquises à l'échelle nationale, le KCEP-CRAL s'appuiera sur l'Unité de coordination des prestations de services de la Commission des appels d'offres au niveau du comté, en tant qu'autorité légale pour l'adjudication des contrats, et sur les Règlements relatifs aux marchés publics des gouvernements des comtés.

E. Supervision

30. Le programme sera supervisé conjointement par le FIDA et l'organisme chef de file, avec la participation de la FAO, du PAM et de l'Union européenne. Une mission de supervision et une mission de suivi seront effectuées chaque année pour examiner l'approche et l'efficacité du programme. Une attention particulière sera accordée à l'examen de l'efficacité du partenariat entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, lors du reclassement des agriculteurs.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

31. On estime à 118,0 millions d'USD le montant total de l'investissement et des coûts récurrents du KCEP-CRAL, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers. Les investissements du programme par composante sont les suivants:
- composante 1. Renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité et la gestion des ressources naturelles en faveur de la résilience au changement climatique, représentant 11,1 millions d'USD, soit 9,4% du montant total des coûts de base;
 - composante 2. Gestion post-production et intégration aux marchés, représentant 8,8 millions d'USD, soit 7,5% du montant total des coûts de base;
 - composante 3. Services financiers, y compris le système des coupons électroniques, représentant 77,7 millions d'USD, soit 65,8% du montant total des coûts de base; et
 - gestion du programme, représentant 11,7 millions d'USD, soit 9,9% du montant total des coûts de base.
32. En outre, le coût des activités préparatoires et de l'appui à la mise en œuvre au niveau des comtés représente 8,7 millions d'USD (7,4% du montant total des coûts de base).

Tableau 1:

Composantes par financeur

(en milliers d'USD)	Gouvernement	Prêt du	Complément		Institutions	Bénéficiaires	Total
	du Kenya	FIDA	Don ASAP	Don FIDA	UE		
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Activités préparatoires/Appui à l'exécution et renforcement des capacités au niveau national	462	5 124	-	2 000	1 134	-	8 719
Composantes							
A. Renforcement des capacités pour l'amélioration de la productivité et la gestion des ressources naturelles résilientes au changement climatique							
Adoption de technologies agricoles améliorées, y compris BPA et AC	24	-	-	-	1 086	-	1 110
Gestion des ressources naturelles durable communautaire et adaptation au changement climatique	-	-	10 000	-	-	-	10 000
Sous-total	24	-	10 000	-	1 086	-	11 109
B. Gestion post-production et intégration aux marchés							
Renforcement des organisations paysannes et gestion post-récolte	282	3 360	-	-	-	-	3 642
Intégration aux marchés et valeur ajoutée	37	3 361	-	-	-	-	3 398
Sous-total	320	6 721	-	-	-	-	10 041
C. Services financiers							
Plateforme de coupons électroniques pour améliorer la productivité	-	37 237	-	-	7 142	1 860	46 239
Financement des filières	246	3 295	-	-	543	-	4 084
Sous-total	246	40 532	-	-	7 685	1 860	49 323
E. Gestion du programme							
	500	9 400	-	-	1 781	-	11 681
TOTAL COÛT DU PROGRAMME	1 551	61 776	10 000	2 000	11 686	1 860	118 008

Notes: BPA : bonnes pratiques agricoles
AC : agriculture de conservation

Tableau 2:

(en milliers d'USD)	Gouvernement				Institutions			Total
	du Kenya	Prêt FIDA	Don ASAP	Don FIDA	Complément UE	financières	Bénéficiaires	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	
I. Dépenses d'investissement								
A. Travaux	231	4 119	-	-	-	-	4 350	
B. Véhicules	214	905	-	187	291	-	1 597	
C. Équipements et fournitures	274	2 544	521	61	606	-	4 395	
D. Consultants	316	3 939	2 754	-	1 475	-	8 550	
E. Formation	516	4 657	3 125	-	-	1 030	9 399	
F. Dons et subventions	-	36 299	3 600	-	7 111	829	47 939	
Total dépenses d'investissement	1 551	52 463	10 000	248	9 482	1 860	104 739	
II. Charges récurrentes								
A. Salaires et indemnités	-	6 671	-	1 752	1 427	-	9 850	
B. Dépenses de fonctionnement	-	2 642	-	-	777	-	3 419	
Total dépenses de fonctionnement	-	9 313	-	1 752	2 204	-	13 269	
TOTAL COÛT DU PROGRAMME	1 551	61 776	10 000	2 000	11 686	1 860	118 008	

B. Financement du programme

33. Le montant total des coûts du guichet du KCEP-CRAL sera financé par le gouvernement, un prêt du FIDA, un don au titre de l'ASAP, un don du FIDA à la FAO au titre du guichet-pays spécifique, une contribution de l'Union européenne à travers le FIDA, les institutions financières et les bénéficiaires comme suit:

- Le gouvernement financera les taxes et droits, pour une valeur de 1,5 million d'USD (soit 1,3% du guichet CRAL du KCEP).
- Le prêt du FIDA à la République du Kenya, d'un montant estimé à 61,8 millions d'USD (52,3% du guichet CRAL du KCEP), servira à financer les activités de démarrage, le renforcement des capacités des organisations paysannes, les activités de gestion post-récolte, le renforcement des filières et des liens avec le marché, et les coûts liés à la gestion du programme.

- Le don de l'ASAP, estimé à 10,0 millions d'USD (8,5% du guichet CRAL du KCEP), servira à financer l'intégration de la gestion des ressources naturelles et de la résilience au changement climatique dans l'ensemble du programme.
- Le don du FIDA à la FAO, estimé à 2,0 millions d'USD (1,7% du guichet CRAL du KCEP), sera consacré au renforcement des capacités et aux coûts supportés par les bureaux agricoles des comtés pour offrir des services agricoles aux communautés agricoles.
- La contribution supplémentaire de l'Union européenne à travers le FIDA est estimée à 11,7 millions d'USD, équivalant à 9,5 millions d'EUR (9,9% du guichet CRAL du KCEP).
- Enfin, la contribution des institutions financières au système de coupons électroniques du programme et aux services financiers connexes est estimée à 1,9 million d'USD (1,6% du guichet CRAL du KCEP). La contribution des bénéficiaires est estimée à 29,1 millions d'USD (24,7% du guichet CRAL du KCEP).

C. Résumé des avantages et analyse économique

34. Globalement, le KCEP et son guichet CRAL aideront 140 000 petits exploitants agricoles à atteindre la sécurité alimentaire et à se convertir à une agriculture commerciale axée sur le marché. Le guichet CRAL cible 100 000 petits exploitants agricoles dans les terres arides et semi-arides du Kenya. Le KCEP-CRAL offrira aux petits exploitants des possibilités d'accroître la rentabilité de leur production agricole et de la commercialisation de leurs produits, avec des bénéfices directs, y compris:
- des rendements accrus grâce à l'adoption de technologies agricoles améliorées – notamment l'agriculture de conservation et les bonnes pratiques agricoles – et le renforcement des systèmes de vulgarisation;
 - le renforcement de la résilience au changement climatique, grâce à l'adoption de variétés et de technologies adaptées, de meilleures informations sur le climat et des investissements en faveur de la résilience des communautés;
 - l'amélioration de la qualité des produits commercialisables grâce à de meilleures pratiques de gestion post-récolte, à la formation et à l'accès aux équipements;
 - une hausse des prix résultant du regroupement des installations de stockage des villages et d'autres structures d'agrégation des céréales;
 - des technologies permettant de réduire les besoins de main-d'œuvre, telles que l'utilisation d'herbicides (par rapport au désherbage classique) et les techniques de labour minimum/semis direct;
 - l'ajout de valeur grâce à la présentation de nouvelles possibilités de transformation et le renforcement des liens entre les propriétaires des exploitations et les institutions financières;
 - des gains d'efficacité, découlant de l'amélioration de certains tronçons du réseau routier; et
 - des recettes fiscales supplémentaires au profit du gouvernement central et des gouvernements des comtés, du fait de la hausse des volumes de production imposables.
35. Selon l'analyse économique, le programme pourrait générer un taux de rentabilité économique de 15% sur une période de 20 ans. Un large éventail de parties prenantes dans de nombreuses filières bénéficieront des avantages du programme, ce qui devrait renforcer davantage encore la viabilité de l'investissement dans son ensemble et la diffusion de son impact dans l'ensemble du pays, par le biais de la

création d'emplois et une hausse des recettes fiscales. Ainsi, le taux de rentabilité économique réel devrait probablement être plus élevé que les 15% prévus. L'analyse de sensibilité a conclu que le taux de rentabilité économique du programme était relativement stable. En effet, il est estimé à 8,3% si les coûts augmentent de 10% et à 13,3% si les bénéfices sont réduits de 10%.

D. Durabilité

36. La durabilité des investissements du programme et des résultats en termes de développement sera assurée par le biais:
- de l'intégration de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique;
 - de la promotion de l'agriculture de conservation et des bonnes pratiques agricoles;
 - de l'autonomisation des gouvernements des comtés et des communautés en matière de gestion durable des ressources naturelles et de résilience au changement climatique;
 - du renforcement des capacités des parties prenantes; et
 - du système de coupons électroniques et des services financiers accessibles à tous.
37. Au niveau institutionnel, des services financiers, gérés par des institutions financières, seront offerts aux parties prenantes, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Cela permettra à ces institutions d'accroître leur clientèle tout en contribuant à l'intégration financière durable des petits exploitants des terres arides et semi-arides. Les investissements des institutions financières, en tant que partenaires du programme, sont de bons indicateurs de la viabilité financière. La relation établie entre les institutions financières et les bénéficiaires du programme se poursuivra au-delà de la durée de vie du programme, du fait que ces institutions continueront de fournir aux bénéficiaires des services financiers améliorés.

E. Identification et atténuation des risques

Risques	Mesures d'atténuation
Des sécheresses ou des inondations affectent l'expression de la demande au sein des communautés cibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des modules axés sur la résilience dans les activités du programme
Les risques liés au climat compromettent la réalisation des objectifs du programme.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les systèmes de résilience communautaires. Intégrer la résilience au changement climatique dans les programmes, les plans et les politiques
La variabilité des conditions météorologiques et de mauvaises récoltes découragent les prestataires de services financiers de participer au programme.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la faisabilité des dispositifs d'assurance des récoltes. Renforcer les services d'information sur le climat et les messages de vulgarisation axés sur le climat, à destination des petits exploitants
La faible pénétration des prestataires de services financiers et les croyances culturelles entravent la participation des groupes cibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sensibilisation • Rapprocher les groupes cibles des systèmes d'agriculture contractuelle et de production en sous-traitance

Risques	Mesures d'atténuation
La capacité des structures décentralisées à gérer la mise en œuvre des activités est faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dans le cadre organisationnel et les activités du programme, le renforcement des capacités et l'appui à la mise en œuvre en faveur des structures au niveau des comtés • Autonomiser les autorités au niveau des comtés, en leur fournissant les ressources nécessaires pour assurer une supervision et un suivi étroits et fournir des mises à jour et des observations en temps utile
La coordination des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome pour la mobilisation des contributions techniques et financières au programme est faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dans le cadre organisationnel du programme des mécanismes de coordination technique des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, au niveau national et dans les comtés
La capacité technique pour rendre opérationnelles les stratégies et mettre en œuvre les activités du programme est faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux comtés (UCP) des stratégies opérationnelles et des outils techniques pour faciliter la mise en œuvre de chaque composante du programme • Mener des activités qui requièrent des compétences techniques spécifiques à l'aide de partenaires ou de prestataires de services spécialisés, en collaboration avec les comtés. Identifier des partenaires possédant des compétences spécialisées pour chaque composante
Les taux de change varient.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un suivi régulier et établir des rapports périodiques des coûts du programme dans diverses devises
Les risques fiduciaires: l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International était de 2,5 pour le Kenya en 2014, ce qui indique un risque élevé.	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le mandat de l'audit externe, effectuer des audits internes périodiques, utiliser un logiciel de comptabilité disponible sur le marché et ventiler les rapports par catégorie, composante et source de financement

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

38. Le programme répond directement aux objectifs suivants du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015: amélioration des ressources naturelles et de la base d'actifs économiques; amélioration de l'accès aux services; renforcement des capacités des populations rurales à gérer des entreprises rentables et durables; possibilités offertes aux femmes et aux jeunes; gestion durable des ressources naturelles; et adaptation au changement climatique.

B. Alignement et harmonisation

39. L'appui au développement du potentiel économique des terres arides et semi-arides est une priorité dans la Constitution du Kenya et dans sa Vision 2030. Le principal

objectif est d'accélérer leur développement durable en augmentant les investissements et en veillant à ce que l'utilisation des ressources soit en adéquation avec les réalités de la vie des personnes. Bien que la Politique nationale pour le développement des terres arides et semi-arides reconnaisse que le sorgho et le millet sont les céréales les plus appropriées pour cet environnement, la plupart des petits exploitants agricoles continuent de privilégier la culture du maïs comme céréale principale.

40. Le KCEP-CRAL est parfaitement aligné sur les priorités du gouvernement concernant les terres arides et semi-arides et vise à harmoniser les efforts des principaux partenaires de développement – le gouvernement, l'Union européenne et les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome – en faveur du développement agricole et rural. Conformément aux politiques nationales, l'approche du programme est adaptée aux caractéristiques socioéconomiques et biophysiques des terres arides et semi-arides, à savoir: i) des sécheresses fréquentes; ii) des précipitations faibles et irrégulières; iii) une forte vulnérabilité au changement climatique; iv) des écosystèmes fragiles; et v) des taux élevés d'insécurité alimentaire et de pauvreté.
41. Le programme est également parfaitement conforme aux objectifs de développement agricole et rural des partenaires de développement du Kenya. Il contribue directement à faire progresser les résultats en matière de développement convenus par le gouvernement et les Nations Unies au Kenya au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2014-2018 du Kenya, à savoir: résultat stratégique 1 – croissance économique inclusive et durable; et résultat stratégique 2 – durabilité environnementale, gestion des terres et sécurité humaine. Le programme permettra également d'élaborer des produits de diffusion des savoirs sur la sécurité alimentaire, les approches en faveur du reclassement des petits exploitants sur la voie de l'agriculture commerciale, et la résilience dans les zones semi-arides. Ces produits seront diffusés auprès des groupes de travail des partenaires de développement, comme le Groupe des bailleurs de fonds pour le développement agricole et rural et le Groupe des bailleurs de fonds pour les terres arides et semi-arides, afin d'éclairer l'élaboration des politiques et des programmes en faveur des terres arides et semi-arides.
42. Le cadre organisationnel pour la mise en œuvre du programme est aligné sur les systèmes nationaux. Au niveau local, la mise en œuvre du programme et la coordination des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome seront conformes au cadre de décentralisation du Kenya. Les comtés seront les principaux exécutants du programme, sur la base d'approches à assise communautaire. Compte tenu des lacunes des structures récemment établies au niveau des comtés en termes de capacités, le cadre organisationnel du programme inclut un appui à l'exécution spécifique en faveur des comtés pour la mise en œuvre du programme, la coordination des contributions des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et la promotion des synergies avec d'autres initiatives financées par des bailleurs de fonds.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

43. Le programme comporte plusieurs caractéristiques novatrices, notamment:
 - un partenariat auquel participent le gouvernement, les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et l'Union européenne pour aider les agriculteurs à s'affranchir de l'insécurité alimentaire et à s'orienter vers une agriculture commerciale, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques agricoles, la gestion des ressources naturelles et la résilience;
 - un partenariat avec Equity Bank, en vue de mettre en place une plateforme électronique combinant les cartes de débit et un système de coupons électroniques pour soutenir l'accès des petits exploitants aux nouvelles technologies et aux services financiers;

- un régime d'assurance des récoltes contre les risques météorologiques, qui sera mis à l'essai dans les zones d'intervention du programme;
 - des modules techniques qui présentent aux agriculteurs des associations innovantes d'intrants et de pratiques pour la gestion des ressources naturelles, qui ont été testées par l'Institut de recherche kényan sur l'agriculture et l'élevage.
44. Par ailleurs, le KCEP-CRAL encouragera des modèles d'activité, y compris de nouveaux partenariats commerciaux entre les petits exploitants et les acheteurs, des structures de gouvernance et des mécanismes financiers pour la création d'installation de stockage et de transformation. Si elles sont mises en œuvre avec succès, les caractéristiques novatrices décrites ci-dessus devraient générer de nombreuses connaissances, et offrir des possibilités de les reproduire à plus grande échelle au Kenya et dans la région. Le suivi et la gestion des connaissances seront par conséquent particulièrement importants pour évaluer et comparer les performances, tirer des leçons de l'expérience du programme et documenter les réalisations et les bonnes pratiques.

D. Participation à l'élaboration des politiques

45. Le programme permettra de dégager des enseignements, des bonnes pratiques et des innovations qui éclaireront les processus de concertation sur les politiques de développement agricole dans les zones semi-arides. Les principaux domaines d'intérêt sont les suivants: i) des modules techniques adaptés; ii) des modèles d'activités inclusifs, pour faciliter l'accès des agriculteurs aux services et aux marchés; iii) des instruments financiers innovants; iv) des approches pour aider les petits exploitants agricoles à s'affranchir de l'insécurité alimentaire et à s'orienter vers l'agriculture commerciale; et v) accroître la résilience au changement climatique et améliorer la gestion des ressources naturelles. Une attention particulière sera accordée à la documentation de l'impact des synergies entre le gouvernement, les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, l'Union européenne et le secteur privé – qui apportent chacun des avantages comparatifs pour relever les défis complexes du développement agricole et rural dans les terres arides et semi-arides.
46. En tirant profit de ces synergies, comme mentionné précédemment, le programme permettra l'élaboration de produits de diffusion des savoirs sur la sécurité alimentaire, les approches en faveur du reclassement, l'agriculture commerciale et la résilience dans les zones semi-arides qui éclaireront l'élaboration des politiques et des programmes dans les terres arides et semi-arides.
47. Un accord de financement entre la République du Kenya et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
48. Un accord de don entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le don proposé sera consenti à la FAO au titre du guichet-pays spécifique.
49. La République du Kenya est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA et du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire du Fonds fiduciaire.
50. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

51. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quarante-trois millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (43 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à sept millions cent mille droits de tirage spéciaux (7 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera un don à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ne dépassant pas deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

NEGOTIATED TEXT
25 February 2015
LC/MD

IFAD LOAN No.
ASAP TRUST GRANT No.

FINANCING AGREEMENT

Kenya Cereal Enhancement Programme - Climate Resilient Agricultural Livelihoods Window
(KCEP-CRAL)

between the

REPUBLIC OF KENYA

and the

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

and the

ADAPTATION FOR SMALLHOLDER AGRICULTURE PROGRAMME TRUST FUND

Signed in

on

FINANCING AGREEMENT

IFAD Loan Number: _____

ASAP Trust Grant Number: _____

Programme Title: Kenya Cereal Enhancement Programme - Climate Resilient Agricultural Livelihoods Window (KCEP-CRAL) (the "Programme")

The Republic of Kenya (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

The Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund (the "ASAP Trust")

and

(each a "Party" and all of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Preamble

WHEREAS on 19 December 2013 the European Commission, representing the European Union (the "EC" or "EU") entered into a Contribution Agreement with the Fund (the "EC Contribution Agreement"), with reference number FED/2013/329-234, pursuant to which the Fund may, inter alia, receive a contribution for the Borrower/Recipient (the "EC Contribution") in order to implement the Kenya Cereal Enhancement Programme (the "KCEP Programme");

WHEREAS the European Commission, representing the EU, is expected to process an amendment to the EC Contribution Agreement, pursuant to which the Fund may, inter alia, receive an additional contribution for the Borrower/Recipient in order to co-finance the Programme;

WHEREAS the Fund adheres to the principles and guidelines as set out in the Financial and Administrative Framework Agreement ("FAFA") entered into between the European Community and the United Nations on 29 April 2003, and to which the Fund acceded on 27 September 2004;

WHEREAS on 19 March 2014 the Borrower/Recipient and the Fund entered into a financing agreement setting forth the terms and conditions under which the EC Contribution transferred thereto by IFAD shall be managed by the Borrower/Recipient in implementing the KCEP Programme (hereinafter "KCEP Financing Agreement").

WHEREAS the Executive Board of the Fund at its 105th session approved the establishment of an Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund. IFAD acts as the Administrator of the Trust Fund and in this capacity holds and administers the funds that shall from time to time be contributed thereto and any other assets and receipts of the Trust. Decisions and other actions taken by IFAD as Administrator of the Trust Fund shall be identified as taken in that capacity.

WHEREAS IFAD has agreed to extend a loan to the Borrower/Recipient for the purpose of financing the Programme, on the terms and conditions set forth in this Agreement;

WHEREAS the Borrower/Recipient acknowledges that IFAD expects to extend a grant in the approximate amount of two million United States dollars ("USD") to the Food and Agriculture Organisation of the United Nations ("FAO") as incremental funding to sustainably build the capacity of, and provide logistical support to, relevant Programme implementation offices at County level to plan, execute, and monitor agricultural services as well as investments, on the terms and conditions to be set forth in a separate agreement between the Fund and FAO ("FAO Grant Agreement");

WHEREAS IFAD, FAO and the World Food Programme ("WFP") are expected to collaborate towards the achievement of the Programme's goal and development objectives and, to this end, the Borrower/Recipient will take every reasonable measure to facilitate this collaboration and the implementation of underlying agreements between any or all such entities; and

WHEREAS, on the basis of the above and other considerations, the ASAP Trust has agreed to extend an ASAP Trust Grant to the Borrower/Recipient for the purpose of increasing the financing in respect of the Programme, on the terms and conditions set forth in this Agreement;

NOW THEREFORE, the parties hereto hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014 and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and the ASAP Trust shall provide an ASAP Trust Grant to the Borrower/Recipient (collectively referred to as the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1.
 - A. The amount of the IFAD Loan is SDR 43 850 000.
 - B. The amount of the ASAP Trust Grant is SDR 7 100 000.
2. The IFAD Loan is granted on highly concessional terms and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75 per cent) per annum and have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years.
3. The Loan Service Payment Currency for the IFAD Loan shall be the USD.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.

5. Principal and service charge of the IFAD Loan shall be payable on each 15 May and 15 November.
6. There shall be two Designated Accounts denominated in USD, one for the IFAD Loan and one for the ASAP Trust Grant, for the benefit of the State Department of Agriculture of the Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries in the Central Bank of Kenya or a commercial bank acceptable to the Fund. There shall also be two Programme Accounts, respectively for the IFAD Loan and for the ASAP Trust Grant in Kenyan Shillings, for the benefit of the Programme.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in a minimum amount of 1 500 000 USD equivalent.

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the State Department of Agriculture of the Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries.
2. The Lead Programme Agency shall collaborate with the additional Programme Parties identified under paragraph 11, Section II, Schedule 1 hereto.
3. The Programme Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The IFAD Loan and the ASAP Trust Grant shall be administered and the Programme supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:
 - (i) The KCEP Financing Agreement has been suspended.
 - (ii) The Programme Implementation Manual (PIM) referred to in paragraph 8, Section II of Schedule 1 hereto or any provision thereof has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund and the Fund, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme, and the Borrower/Recipient has not taken any measure(s) to remedy the situation.
2. The following is designated as an additional ground for cancellation of this Agreement: The KCEP Financing Agreement has been cancelled at the request of either party thereto.
3. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
 - (i) The Programme Steering Committee referred to in paragraph 2, Section II of Schedule 1 hereto has been duly established and its members appointed;
 - (ii) A Senior Programme Coordinator and Key Programme Personnel have been duly selected and recruited in accordance with the relevant provisions of the PIM referred to in paragraph 8, Section II of Schedule 1 hereto;

- (iii) The Borrower/Recipient has opened the Designated Accounts and the Programme Accounts referred to in paragraph 6, Section B above;
- (iv) An accounting software has been set up for the administration of all Programme financial operations; and
- (v) The PIM has been adopted by the Lead Programme Agency in the form approved by the Fund.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Cabinet Secretary
National Treasury
P.O. Box 30007-00100
Nairobi, Kenya

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

For the ASAP Trust

President of the International Fund
for Agricultural Development in its capacity as Trustee
of the Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and the ASAP Trust Fund and three (3) for the Borrower/Recipient.

REPUBLIC OF KENYA

(Authorized Representative)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

FOR THE ADAPTATION FOR SMALLHOLDER AGRICULTURE
PROGRAMME TRUST FUND
PRESIDENT OF THE INTERNATIONAL FUND
FOR AGRICULTURE DEVELOPMENT IN ITS CAPACITY AS TRUSTEE
OF THE ADAPTATION FOR SMALLHOLDER AGRICULTURE PROGRAMME
TRUST FUND

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. Target Population and Programme Area. The Programme shall benefit some 100 000 smallholder farmers, with particular focus on women-headed households and youth, whose livelihoods revolve around maize, sorghum, millet and associated pulses. In particular, beneficiaries of Programme interventions shall be: (a) approximately 60 000 food-insecure smallholder farmers who shall be supported through a partnership with WFP to graduate from recurring food insecurity and climate vulnerability to a level of food security and then further to market-oriented commercial farming; and (b) approximately 40 000 smallholder farmers at subsistence level who shall be supported to graduate into commercial farming. The Programme shall be implemented in the eight (8) arid and semi-arid counties of Embu, Tharaka Nithi, Kitui, Machakos, Makueni, TaitaTaveta, Kwale and Kilifi, (each a "County" and, collectively, "Target Counties", "ASALs" or "Programme Area").

2. Goal. The overall goal of the Programme is to contribute to the reduction of rural poverty and food insecurity of smallholders in the ASALs by developing their economic potential while improving their natural resources management capacity and resilience to climate change in an increasingly fragile ecosystem.

3. Objectives. The development objectives of the Programme are to facilitate: (i) the graduation of smallholder farmers to commercially oriented, climate-resilient agricultural practices through improvements in productivity, post-production management practices and market linkages for targeted value chains; and (ii) the empowerment of Target Counties' governments and communities to sustainably and consensually manage their natural resources and to build their resilience to climate change.

4. Components. The Programme shall consist of the following four Components:

Component 1: Cereal Productivity Enhancement (Capacity-building for Climate-resilient Productivity Enhancement and Natural Resource Management). Through an e-voucher platform giving smallholder farmers access to improved agricultural inputs and technical packages, the Programme shall support farmers engaged in targeted value chains to enhance productivity in view of commercialisation. Activities implemented under this Component shall also support farmers to identify and undertake appropriate, productive and climate-resilient crop enterprises suited to the ASALs and to improve as well as stabilise productivity through adoption of good agricultural practices incorporating conservation agriculture and associated better water conservation practices. Under this Component, the Programme shall also support Target Counties and wards to plan adaptation strategies, adopt sustainable natural resource management practices, and build resilience to climate change.

Component 2: Post-harvest Management and Market Linkages. This Component aims at supporting farmers to capitalise productivity gains arising from investments made under Component 1, by promoting improved on-farm grain-handling and management, access to storage and warehouse receipt systems, increasing smallholders' access to markets, and building their capacities to sell their produce at more favourable terms and prices.

Component 3: Financial Inclusion. This Component is designed to link farmers to financial services to boost yields and income generation for re-investment in agriculture, and build the capacity of value chain stakeholders, including the youth, to engage profitably in the provision of agricultural services through improved access to financial services.

Component 4: Programme Management. This Component aims at ensuring an efficient and cost effective use of Programme resources to achieve its development objectives.

II. Implementation Arrangements

1. The Lead Programme Agency. In its capacity as Lead Programme Agency, the State Department of Agriculture of the Ministry of Agriculture, Livestock, and Fisheries (MoALF) shall have overall responsibility for the coordination of the Programme implementation.
2. Programme Steering Committee (PSC). A Programme Steering Committee chaired by the Principal Secretary of the State Department of Agriculture shall be established at national level to provide oversight and strategic guidance on Programme implementation. The Steering Committee set up pursuant to the provisions of the KCEP Financing Agreement shall be expanded to representatives of stakeholders for the Climate Resilient Agricultural Livelihoods Window, including collaborating ministries and institutions such as the Ministry of Devolution and Planning; the NDMA; the Ministry of Environment, Water and Natural Resources; farmer organisations, the private sector, and the Target Counties' governments. The PSC shall meet semi-annually to approve the Programme's annual work plan and budget and to review progress reports; assess the effectiveness of management and partnerships; and recommend corrective measures where appropriate.
3. A Programme Coordination Unit (PCU). A Programme Coordination Unit established in the MoALF to coordinate the KCEP Programme implementation pursuant to the KCEP Financing Agreement shall be strengthened with required expertise and support staff to: (i) manage the expansion of activities to the ASALs; and (ii) support the coordination of FAO and WFP for Programme execution. The additional PCU staff, to be recruited following a transparent and competitive process with the aim of contracting a highly qualified, accountable and gender-balanced team, shall include: a senior Programme coordinator, a community mobilisation, training and gender officer, a natural resources management/climate change specialist, a senior monitoring and evaluation/knowledge management officer, and an accountant assistant. The PCU shall be responsible for developing operational strategies and tools for Programme implementation; backup of Target Counties' implementation/support teams; financial and administrative management of Programme resources; preparation of annual workplans and budgets (AWPBs); mobilisation of implementation partners and oversight of deliverables; contracting of service providers at national level and procurement of services and supplies; establishment and management of a monitoring and evaluation database for reporting on activities, outcomes and impact focusing on corrective measures to be implemented and documenting graduation targets; supporting the coordination of FAO and WFP as well as relevant committees at national and county levels for Programme implementation. The PCU shall also act as a Secretariat to the PSC.
4. Modalities of implementation of activities funded through FAO and WFP. Activities funded through FAO shall be implemented in pursuance of its Conservation Agriculture Programme funded by the EU - "Increased Productivity and Profitability of Smallholder farmers through promotion and up-scaling of GAP and CA in productive semi-arid areas of Kenya (IPP-GAP)" - which became effective in June 2014. Activities funded through WFP shall be implemented under the Recovery Component of the Protracted Relief and Recovery Operations (PRRO) Programme, which is expected to become effective in May 2015.
5. Coordination of FAO and WFP for Programme Implementation. A Technical Coordination Group (RBA-TCG) composed of the Programme Coordinator, the FAO Chief Technical Advisor and Liaison Officer, and WFP representatives supported by the PCU technical staff, shall be established. The main responsibilities of the RBA-TCG shall be to:

(i) Plan respective contributions to the Programme AWPB in Target Counties to ensure complementarity and synergies; (ii) mobilize respective contributions for AWPB/Programme implementation; and (iii) identify opportunities for synergies with other donor-funded activities in Target Counties. The RBA-TCG shall meet on a quarterly basis in the first year of Programme implementation to steer coordination of FAO and WFP for Programme start-up, and subsequently on a bi-annual basis. The PCU shall integrate the contributions and recommendations of the RBA-TCG within the AWPBs prior to submission thereof to the PSC. The Programme organizational framework shall include a joint technical support team for FAO and WFP in each Target County to provide implementation support and oversight.

6. County-level Organisational Framework. Target Counties shall be responsible for: (i) community awareness and sensitisation; (ii) supporting target groups in developing their business projects for Programme support; (iii) community-based selection of target groups; (iv) participatory identification of collective priorities and their inclusion into the County Integrated Development Plan; (v) selection of County service providers; (vi) mobilisation of extension services to target groups through frontline extension workers; (vii) community mobilisation and capacity building for management of collective infrastructure supported by the Programme; (viii) financial management of Programme funding at County level; (ix) establishing linkages with local stakeholders through the County/Sub-County Agriculture Stakeholder fora; and (x) monitoring and evaluation, including preparation of progress reports on Programme execution at the County level. In each County:

- i) A County Programme Coordinating Committee (CPCC) chaired by the Governor and/or his/her designated representative shall be established and meet quarterly to provide implementation oversight and to approve county AWPB(s) and annual progress reports. Members of the CPCC shall include representatives of the National Government, the heads of relevant Target County departments and other stakeholders involved in implementation of Programme activities;
- ii) A County Programme Facilitation Team (CPFT) led by a County Programme coordinator shall coordinate the preparation and implementation of the County AWPBs, as well as the drafting of progress reports for consolidation by the PCU. Each CPFT shall include the National Treasury Accountant who will be responsible for the Programme financial management at County level. Each CPFT shall be equipped with a vehicle and three sets of computers/accessories;
- iii) A County Service Delivery Coordinating Unit Tender Committee shall have authority to approve procurement awards in line with each County's legal framework for public procurement; and
- iv) County Extension Staff shall: (i) provide support to farmers and their organisations to identify priorities and prepare their requests for support by the Programme; (ii) deliver extension messages to farmers and their organisations; (iii) support farmers' organisations and communities to set up better organisations and structures, identify their training needs and organise trainings to strengthen their capacities in identified domains; (iv) supervise farming activities and collect performance data for transmission to the CPFT as required, for analysis; and (v) provide information on performance of contracted service providers.

7. Regional Support Sub-units. Regional support sub-units shall be established in:
- (i) Nakuru, to provide support to the Counties of Bungoma, Kakamega, Nakuru, Nandi, and Trans Nzoia in the Western Region and the Rift Valley;
 - (ii) Mbere, to provide support to the Counties of Kitui, Embu, Tharaka- Nithi, Machakos, and Makueni in the Eastern Region; and
 - (iii) Mombasa, to provide support to the Counties of Kilifi, Kwale and TaitaTaveta in the Coastal Region.

7.1. Regional Support Sub-units Staffing and Responsibilities. Regional support sub-units shall be headed by an agri-business specialist and staffed by an agronomist, an accountant, a monitoring and evaluation officer and a Programme assistant. Each regional support sub-unit shall be responsible for: (i) technical back-up to County implementation and support teams in relation to service providers and partners on Programme strategies and tools, financial management and procurement; (ii) quality review and consolidation of County AWPBs, progress reports, financial management and procurement data for transmission to the PCU; (iii) maintaining a regional monitoring and evaluation database and reporting system; (iv) periodic implementation support missions to County Programme and implementation support teams; and (v) contributing to the development of Programme national strategies and tools by providing consolidated information/feedback from the County level.

8. Programme Implementation Manual (PIM). The Programme shall be implemented in accordance with the approved AWPB and Procurement Plan and guided by the PIM, the terms of which shall be adopted by the Lead Programme Agency subject to the Fund's prior approval. The PIM shall include, among other things: (i) Terms of reference, implementation responsibilities and appointment modalities of all Programme staff and consultants; (ii) Programme operating manuals and procedures; (iii) monitoring and evaluation systems and procedures; (iv) a detailed description of implementation arrangements for each Programme component; (v) modalities for the selection of service provider(s) to be based on transparent and competitive processes; and (vi) financial management and reporting arrangements including accounting, approval of payments, financial reporting, internal controls, fixed asset management, as well as internal and external audit arrangements.

9. Mid-Term Review. The Lead Programme Agency, representatives of the Target Counties, FAO, WFP and the Fund shall jointly carry out a review of the Programme implementation no later than the fourth anniversary of the date of Entry into Force of this Agreement (the "Mid-Term Review") based on terms of reference prepared by the Lead Programme Agency and approved by the Fund. Among other things, the Mid-Term Review shall consider the performance and financial management of Programme Parties and contracted service providers, the efficacy of technical assistance and capacity building activities, the overall achievement of Programme objectives and the constraints thereon and recommend such reorientation as may be required to achieve such objectives and remove such constraints.

10. Performance-Based Agreements. The Lead Programme Agency shall enter into a performance-based agreement with each [of the] contracted service provider(s), participating financial institutions and any other party competitively selected by the Lead Programme Agency to participate in the Programme, as acceptable to the Fund. Each performance-based agreement shall specify the scope of the work to be undertaken by such entity(ies), expected deliverables, estimated budget for specific activities, modalities for the implementation of any sub-contracted activities, as well as quantified deliverables, including gender and inclusion target and indicators. Each performance-based agreement shall be: (i) monitored closely by the PCU; (ii) renewed annually based on satisfactory performance; (iii) specify that the relevant entity shall maintain a register of assets acquired with the proceeds of the Financing; and (iv) be submitted to the Fund

for its prior approval. Each performance-based agreement shall not be modified without the prior consent of the Fund.

11. Memorandum of Understanding (MoU). The Lead Programme Agency shall enter into a MoU with the governments of each of the Target Counties and with each of the Kenya Agricultural and Livestock Research Organization (KALRO), the Cereal Growers' Association (CGA), the National Drought Management Authority (NDMA), the Kenya Meteorological Services (KMS), the Centre for Training and Integrated Research in Arid and Semi-Arid Land Development (CETRAD), the Eastern Africa Grain Council (EAGC) and any other party identified by the MoALF to participate in the Programme, as acceptable to the Fund, prior to implementation of the relevant Programme activities. Among other things, each MoU shall clearly specify, the scope of the work to be undertaken, staffing and institutional arrangements to be put in place to secure successful Programme implementation, estimated budget for specific activities, reporting and audit requirements, activity tagged transfers as opposed to general cash releases, implementation records, monitoring arrangements as well as clearly defined accountability and performance evaluation criteria. The MoUs shall be monitored closely by the Lead Programme Agency and shall: (i) specify that the above listed parties shall maintain a register of assets acquired with the proceeds of the Financing; and (ii) be submitted to the Fund for its prior approval. The MoUs shall not be modified without the prior consent of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of IFAD Loan and ASAP Trust Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the IFAD Loan and the ASAP Trust Grant, their allocation to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	ASAP Trust Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage Net of all taxes
I. Works	2 630 000	0	100%
II. Equipment and materials	2 210 000	330 000	100%
III. Consultancies	5 490 000	3 760 000	100%
IV. Grants and subsidies	23 180 000	2 300 000	100%
V. Salaries and allowances	4 260 000	0	100%
VI. Operating costs	1 690 000	0	100%
Unallocated	4 390 000	710 000	100%
TOTAL	43 850 000	7 100 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category I "Works" includes Eligible Expenditures for construction and refurbishment of warehouses, milling facilities and road spot improvements;

Category II "Equipment and materials" includes Eligible Expenditures for vehicles; and

Category III "Consultancies" includes Eligible Expenditures for costs associated, among other things, with technical assistance, training, studies, workshops, capacity building, sensitisation and awareness campaigns, adoption and dissemination of technical technologies, mapping of soil fertility and soil nutrient requirements, coordinators and extension workers, establishment of demonstration plots, exhibition and trade fairs, surveys, peer exchange visits, development of manuals, PSC meetings, targeting and gender equality and social inclusion strategies.

Category IV "Grants and Subsidies" includes Eligible Expenditures covering the input voucher package.

(c) The proceeds of the ASAP Trust Grant shall cover: Eligible Expenditures for costs related to County Adaptation Funds and incremental financing for community climate resilient assets; the feasibility study for the agricultural insurance scheme; the meteorological equipment and technical support for the collection of meteorological data and dissemination of climate information; investments, training and technical backstopping on activities related to water conservation and management; remote sensing/geographical information system (RS/GIS) equipment; monitoring and

evaluation of natural resource management/climate change activities and the recruitment of a natural resource management/climate change specialist within the PCU.

(d) The Programme financial reporting shall cover Category of Expenditures, Components and Financier in order to enable the Fund to consolidate relevant Programme data with that pertaining to the KCEP Programme.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan Account and the ASAP Trust Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. **Audit of the electronic voucher system.** The Borrower/Recipient shall ensure that a specific performance audit of the e-voucher scheme(s) as implemented by the relevant service provider(s) is carried out annually by an independent qualified auditor to assess the effectiveness, economy and efficiency of the process.
2. **Gender and Youth.** The Borrower/Recipient shall ensure that women and youth are represented in the organization and management of the Programme. The Borrower/Recipient shall also ensure that women and youth beneficiaries shall be represented in all Programme activities and that they receive appropriate benefits from the Programme outputs.
3. **Operation and Maintenance.** The Borrower/Recipient shall ensure that adequate human and financial resources are provided to support the operation and maintenance of Programme-financed investments and the recurrent costs of the Programme operations both during and after the Programme Implementation Period, at least for the useful life of such investments.
4. **Counterpart Funds.** The Borrower/Recipient shall ensure that counterpart funds are clearly identifiable in the financial management system and all financial statements.
5. **Flow of Funds.** The Borrower/Recipient shall ensure that the proceeds of the IFAD Loan and of the ASAP Trust Grant are not disbursed to any of the Programme Parties until the Lead Programme Agency shall have entered into the MoU referred to in paragraph 11, Section II of Schedule 1 hereto with each such Programme Party.
6. **Operation of the Electronic Voucher System.** The Borrower/Recipient shall ensure that detailed procedures acceptable to the Fund for the operation of the electronic voucher system shall have been established before any activities thereunder are commenced.
7. **Rolling Internal Audit Programme.** The Borrower/Recipient shall ensure that: (i) an auditor acceptable to the Fund is retained to provide internal audit services to the Programme; and (ii) a sub-committee of the PSC is constituted as an audit committee responsible for approving the annual audit plan and for meeting every quarter to review the internal audit reports and management actions on the recommendations of both internal and external auditors.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
Goal			
Poverty and food insecurity of targeted ASAL rural smallholder households sustainably reduced	<ul style="list-style-type: none"> - 80,000 ASAL smallholder farmers food secure with improved nutrition standards, out of poverty and supported to cope with the effects of climate change¹ 	<ul style="list-style-type: none"> - National (KIHBS) household income & expenditure surveys - RIMS impact surveys - Baseline, mid-term and final food security & nutrition assessments - Livelihood and Ecosystem Resilience Assessment Tools 	<ul style="list-style-type: none"> - Stable political/ macroeconomic environment
Development Objective			
Graduation of farmers to climate resilient and commercial farming Empowerment of county governments/communities for sustainable NRM and resilience to climate change ²	<ul style="list-style-type: none"> - 80,000 ASAL smallholder farmers graduate to market-oriented commercial farming adopting climate resilient agricultural practices - 8 county governments implementing 100 ward level sustainable NRM and climate-change resilience community plans 	<ul style="list-style-type: none"> - Household income & expenditure surveys - Food security and nutrition assessments - RIMS impact surveys (baseline and end-term) 	<ul style="list-style-type: none"> - Successful public – private - partnership
Outcome 1 Sustainable increase in production of maize, sorghum, millet and associated pulses among targeted farmers	<ul style="list-style-type: none"> - Productivity increase: 80% for maize and sorghum; 50% for millet, beans, cowpeas, green grams and pigeon peas - 80,000 ha under good agricultural practice (GAP)/conservation agriculture (CA) producing targeted crops - % of farmers reporting yield increase - % of farmers adopting recommended technologies 	<ul style="list-style-type: none"> - Household income & expenditure surveys - Food security and nutrition assessments - RIMS impact surveys (baseline and end-term) 	<ul style="list-style-type: none"> - National and county government adoption of CA policy for inclusion; - PPP in extension services
Outputs 1.1 Targeted farmers adopt climate-resilient improved farming practices including CA	<ul style="list-style-type: none"> - 80,000 ASAL farmers trained on CA/GAP and NRM adopt improved agricultural practices through e-voucher technical package and extension services including climate information for enhanced agricultural productivity - 250 extension service providers and 100 agro-dealers capacity for provision of GAP/CA extension services and inputs strengthened 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating bank data base/records - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Private sector willingness to provide market-led incentives in adoption of CA
1.2 Targeted counties and communities adopt sustainable NRM adapted to climate change	<ul style="list-style-type: none"> - 8 county sustainable NRM and climate change adaptation plans developed (with 100 Ward level community resilience NRM plans); and county/community officials trained - USD 7.5m ASAP programme resources invested in watershed scale community assets with productive benefits up to 80,000 ha³ 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating bank data base/records - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme technical support in place at County and community level

¹ Related to RIMS 1.8.5

² For the purposes of this programme, a working definition of a climate-resilient community will be: "A community where programme beneficiaries are engaging in climate-resilient agricultural practices, are engaged in natural resource management, benefit from climate-related extension messages and climate information and have contributed to ward level community resilience plans

³ Related to RIMS 1.1.7

	<ul style="list-style-type: none"> - 8 County Adaptation Funds operational with ward plans and associated NRM activities funded on 80,000 ha with productive benefits - 8 County climate information services functional and providing regular climatic information to ward groups to refine farm/ agronomic plans - At least 2 staff per County operational in RS/GIS CC/NRM training given to at least 12 extension agents and 24 farmer groups each coached county - Technical guidelines developed and production of instructional videos on CC/NRM disseminated 		
<p><u>Outcome 2</u> Improved post-harvest management and market linkages for farmers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 80,000 farmers organized in groups with established linkages with bulk buyers - Post-harvest grain losses reduced from 30% to 5% for 80% of targeted r farmers 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating bank data base/records - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Demand for agricultural products will be sufficient to absorb increased supplies from the smallholder sector
<p><u>Outputs</u> 2.1 Targeted farmers adopt improved post-harvest management of grains</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 80, 000 farmers organized in groups; trained on harvest-and post-harvest management; and receive basic equipment for improved post-harvest management of grains. - 250 threshing/shelling service providers trained and their capacity to provide services to farmers enhanced 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating bank data base/records - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Farmer commitment to participate in groups
<p>2.2 Market access for participating farmers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 250 production cluster-level farmer associations established and linked to a structured grain trading system comprising 250 collection centres and 100 certified warehouses with WRS services - 100 road spot improvements completed linking production clusters to grain aggregation centres 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating bank data base/records - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Bill on WRS is passed into law to provide effective regulatory framework
<p><u>Outcome 3</u> Improved access to financial services for targeted farmers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 80,000 smallholder farmers with active bank accounts and using WRS, savings, other financial services and crop insurance services 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating financial institutions data base/records and reports - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Effective PPP with financial institutions
<p><u>Outputs:</u> 3.1 E-voucher financing system for smallholder farmers developed</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100 000 farmers trained on financial literacy and have accessed inputs subsidy (through e-voucher scheme) - 250 agro-dealers trained and accredited as agents by participating financial institutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating financial institutions data base/records and reports - Programme baseline, mid- and end-term evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Sufficient number of agro-dealers for competitive services - Agro-dealers supply required quantities of quality inputs - Adapted agricultural insurance product and insurance companies willing to offer the product
<p>3.2 Financial services to other key players improved</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 250 agro-dealers, 2,000 agricultural services providers, and 100 value addition enterprises access value chain financing 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme M&E - Participating financial institutions data base/records and reports - Programme baseline and evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapted Financial institutions products - Engagement of Value chain actors